Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8470172
Centre d'intérêt: 220

Bielinski, Elisabeth.

Le mouvement de contestation, causes et antécédents / [Elisabeth Bielinski]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, Section des études sociologiques, 1969.
45 f. ; 26 cm. -- (Le Mouvement étudiant au Québec. Bilan et prospective ; 4)

Descripteur(s): *Contestation étudiante *Vie étudiante *Participation *Journal étudiant *Collégial (Niveau) *Universitaire (Niveau)

La rentrée scolaire de 1968, au niveau collégial en particulier, a vu l'émergence d'un mouvement de contestation sans précédent. L'étude vise à rechercher les causes et les origines de ce mouvement.

Une première partie recense les insatisfactions exprimées par les étudiants des niveaux collégial et universitaire au cours de l'année 1967-1968. L'auteur examine ensuite la réflexion que ces étudiants ont effectuée en vue d'approfondir leurs griefs et de promouvoir une stratégie répondant à leurs aspirations. Enfin, les actions concrètes menées par les étudiants en 1967-1968 et au cours de l'été 1968 sont étudiées et des éléments d'explication générale sont déduits de l'étude des faits. La recherche s'appuie sur un dépouillement des journaux publiés en 1967-1968.

Les tendances essentielles qui ont émergé au cours des revendications et de la réflexion étudiante se regroupent sous trois items: 1. une remise en cause du rôle de l'enseignant qui serait moins de dispenser des connaissances que de développer la personnalité et l'autonomie de l'élève dans le cadre d'un enseignement-participation; 2. la revendication par les étudiants du droit de gérer leur vie étudiante (contenu et méthodes d'enseignement, organisation de l'établissement) et le refus du pouvoir administratif; 3. l'importance accordée à la prise de conscience individuelle qui vise à supprimer les corps intermédiaires entre l'individu et l'administration.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8470174

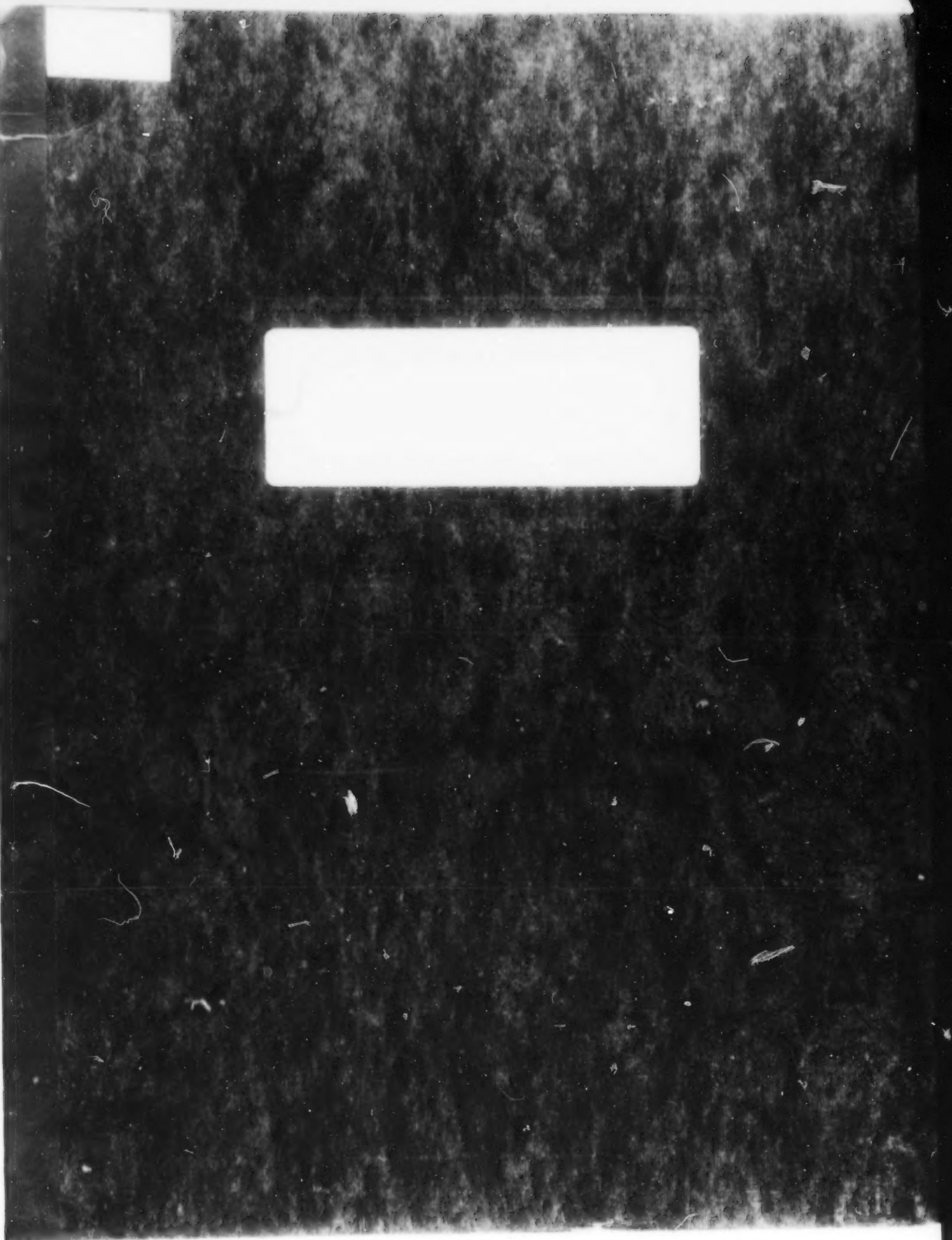

EDUQ 8470172

BILAN ET PROSPECTIVE

Le mouvement étudiant au Québec

Bulletin no 4, mars 1969

Sujet: LE MOUVEMENT DE CONTESTATION

Causes et antécédents

	Introduction	p. 1
I-	Les causes d'insatisfaction durant l'année scolaire 1967/68	p. 3
II-	Les actions et la réflexion de l'été 1968	p. 15
III-	Les faits antérieurs significatifs et les explications générales	p. 33

Ministère de l'Education

Direction générale de la planification

Section des études sociologiques

Avant d'amorcer la lecture de ce bulletin, quelques précisions sur l'orientation adoptée sont nécessaires.

Il s'agit ici d'une explicitation de la position étudiante. Nous avons recherché les évènements qui se sont réellement produits au cours d'une période de temps déterminée (année scolaire 1967/68 et les vacances suivantes), les avons intégrés dans un plan d'analyse particulier, avons dégagé des tendances dans le but de faire émerger une continuité entre les préoccupations et revendications étudiantes observées durant cette période et les thèmes de protestation qui ont eu la primeur dans les CEGEP durant le mois d'octobre 68. Continuité qui ne sera pas totale puisque un thème comme l'indépendance du Québec qui apparaît très fortement durant la crise est absent des expressions antérieures.

Nous n'avons pu parler de tout, évoquer comme nous l'aurions désiré les faits propres à chaque établissement pour tenter de cerner, le mieux possible, le climat qui y régnait; et ceci fait l'objet de notre seconde remarque. En effet, si lacunes il y a, elles viennent de nos sources d'information. La documentation disponible sur ce sujet émane, presque exclusivement, des journaux provinciaux qui relatent davantage les évènements "chocs", visibles plutôt que des faits locaux de moindre importance.

C'est pourquoi, l'attention de la presse se porte davantage sur les déclarations de membres d'associations étudiantes (comme l'UGEQ ou l'AGEUM) plutôt que sur la compréhension de l'état d'esprit de l'ensemble des étudiants. Ceci pour dire que nous évoquerons les étapes d'une <u>certaine conscience étudiante</u>: celle d'éléments les plus conscients du monde étudiant, "l'élite" syndicale en quelque sorte, mais nous ignorons quelles sont les réactions de la "masse". En fait, nous pouvons dire, sans grande marge d'erreur, que les personnes qui se sont exprimées durant la période d'observation se rangeront, au moment de la crise, parmi les contestataires.

La période de temps sur laquelle nous centrerons notre attention s'étend entre les deux rentrées scolaires de 1967 et 1968, prenant donc en considération aussi bien l'année académique que les vacances lui faisant suite.

Elisabeth Bielinski

Section des études
sociologiques

INTRODUCTION

La première étape d'une recherche sur les causes et les origines du mouvement étudiant de contestation qui a touché les CEGEP au cours du premier semestre, nous met en présence d'une série de faits nombreux et d'importance inégale. Les uns se rapportent à l'organisation matérielle des établissements d'enseignement, d'autres à la situation financière de l'étudiant, d'autres encore à la pédagogie utilisée et au contenu de l'enseignement, d'autres encore au rôle attribué à l'étudiant par les administrations locales, etc. Dans la suite de nos études tendant à circonscrire le phénomène de contestation nous aborderons tous ces aspects, du particulier au général, le but de ce travail précis ne sera donc pas de faire un inventaire exhaustif mais de dégager des tendances: les tendances centrales autour desquelles se sont cristallisées la majeure partie des revendications étudiantes avant la crise et qui nous permettent de préciser le but final des actions entreprises.

Par conséquent, nous aborderons dans une première étape les insatisfactions formulées par les étudiants, tant de niveau collégial que de niveau universitaire insistant particulièrement sur les faits qui apparaissent les plus significatifs. Nous examinerons ensuite la réflexion que ces étudiants ont effectuée en vue d'approfondir leurs

griefs et de promouvoir une stratégie répondant à leurs aspirations. La troisième étape nous fera envisager les actions concrètes menées durant l'année scolaire précédente et l'été 1968 et qui ont pu affermir chez les étudiants la certitude en leur propre pouvoir; de même que nous apporterons quelques éléments d'explication globale qui ont eu une répercussion sur le comportement des étudiants.

I- LES CAUSES D'INSATISFACTION

En fonction de ce que nous savons sur les motifs de revendications et dont la presse s'est faite le porte-parole tout au long de l'année scolaire 1967-1968 et au cours des vacances d'été, trois pôles de réflexion se dégagent:

- les insatisfactions propres à l'étudiant aux CEGEP
- la reconsidération de la pédagogie en fonction d'une vision renouvelée de l'étudiant
- la participation aux organismes de direction et les amorces d'une contestation globale

A- Les insatisfactions propres à l'étudiant au CEGEP

Cette terminologie englobante recouvre une réalité complexe car les insatisfactions perçues s'échelonnent à divers niveaux allant du plus immédiat et plus particulier au plus lointain et plus général.

Organisation matérielle

Au niveau le plus immédiat se situe la question de l'organisation matérielle du CEGEP. On reproche, dans certains cas, la hâte qui a présidé à l'établissement du collège et qui a engendré une situation matérielle inconfortable: manque d'équipements scolaires et para-scolaires, locaux mal adaptés aux besoins et insuffisants, dis-

persion géographique des divers bâtiments nécessitant une navette continuelle des étudiants entre ceux-ci, manque d'équipement dans les laboratoires et carences dans l'enseignement technique en général que l'on rend responsable de la proportion anormale d'échecs dans ce secteur: au cours d'une séance publique du Conseil Supérieur de l'Education le 14 juin 1968, les étudiants du CEGEP de Salaberry-de-Valleyfield attribuent à ces raisons le faible pourcentage de réussite des étudiants du secteur professionnel, en effet 95% d'entre eux ont subi un échec - La Presse 15 Juin 68 - (les étudiants au CEGEP Lionel-Groulx reprendront un peu plus tard la même attaque), etc.

Prêts et bourses

Une autre source d'insatisfaction vient du paiement irrégulier des prêts et des bourses. L'UGEQ signale dans une information parue dans "le Soleil" le 17 mai 1968, que 2,400 étudiants des CEGEP et 1,200 à l'université attendent encore leur chèque de bourses bien que l'année académique soit terminée.

Nouveauté de l'établissement

Une autre série de problèmes a trait à la nouveauté des établissements eux-mêmes. L'étudiant qui arrive du secondaire au CEGEP n'est pas familiarisé avec le type d'enseignement donné: il expérimente pour la première fois

la promotion par matière, et peut-être n'a-t-il pas suffisamment d'informations sur ces possibilités de choix et le contenu des cours eux-mêmes pour aboutir à une concentration qui le satisfasse ? Cela tient au fait que la réforme pédagogique n'est pas encore achevée à tous les niveaux d'enseignement et que, sur ce point, le secondaire est en retard sur le collégial. De plus cette méthode engendre un éparpillement des élèves dans une multitude d'options diverses et l'abandon de la classe traditionnelle telle que connue précédemment. Ceci peut provoquer chez le nouveau venu au CEGEP un sentiment d'insécurité du fait de la disparition des cadres habituels.

Reconnaissance des crédits par l'Université

C'est toute la question du dédoublement des cours. Il arrive qu'un élève ayant déjà suivi un cours de sa concentration au CEGEP soit obligé de le reprendre à l'Université parce que celle-ci ne reconnaît pas les crédits acquis antérieurement comme valables. Il semble que ce problème soit en voie d'être résolu puisque l'Université Laval (au mois de mai 1968) et l'Université de Montréal (en septembre 1968) sont arrivées à un accord avec l'UGEQ et l'AGEL dans le premier cas et l'AGEUM dans le second. Si pour la première institution l'entente couvre toutes les matières il n'en est pas de même pour la seconde qui exclut des équivalences accordées les étudiants de sciences sociales.

Débouchés

Une autre inquiétude caractéristique à l'étudiant au CEGEP réside dans l'absence de débouchés. Ceci affecte particulièrement les étudiants du secteur professionnel qui, au terme de leurs études, se présenteront sur le marché du travail. Pour ce qui est des possibilités d'accès à l'université des étudiants du secteur général, ils craignent de manquer de place si les normes d'admission en vigueur ces dernières années ne sont pas modifiées et si l'effectif des professeurs n'est pas accru en conséquence: la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec précise que 4,119 étudiants acceptables (c'est-à-dire qui avaient la qualification nécessaire requise pour s'inscrire) ont été refusés à l'université "faute d'espaces et de professeurs". La majorité de ces refus (2,569) auraient été signifiées par les trois universités de langue française (Le Devoir - 4 Septembre 1968).

* * *

Mais la plus grande partie des griefs formulés, aussi bien par les étudiants à l'université qu'au CEGEP concerne les méthodes pédagogiques utilisées et le contenu de l'enseignement. C'est à la remise en question de toute la pédagogie que l'on procède en fonction d'une idée que l'on se fait du rôle de l'étudiant.

B- La remise en question de la pédagogie

Nous pouvons dire que c'est autour de ce thème d'une pédagogie nouvelle que s'est cristallisé le mécontentement

étudiant. Nos informations émanant quasi exclusivement des journaux provinciaux se font l'écho d'une succession de prises de position étudiantes ou professorales en faveur d'une transformation des méthodes pédagogiques. En fait, si nous avons des renseignements sur les mouvements d'opinion et d'action à l'université il n'en est pas de même pour les CEGEP puisqu'en dehors d'un historique du syndicat étudiant à Lionel-Groulx rédigé par le directeur des services pédagogiques de ce collège, nous ne possédons aucune information sur ce qui s'est effectivement passé dans ces établissements durant leur première année de fonctionnement: nous constatons que des revendications d'ordre pédagogique émergent en octobre au niveau collégial mais nous ignorons sous quelle forme elles ont d'abord vu le jour et quel cheminement elles ont suivi dans la pensée des étudiants.

La forme de l'enseignement

C'est d'abord la forme de l'enseignement qui est remise en question et principalement le cours magistral. Dans une réponse à un professeur (M. Wampach) en date du 6 juin 1968 et reprenant leur article paru le 23 mai 1968 dans le Devoir, deux étudiants en philosophie de l'Université de Montréal accuse le cours magistral de mener "à une asphyxie de la créativité ainsi qu'à une perte de temps et de talents". Ils ajoutent que même si certaines tentatives isolées de la part de professeurs conscients du problème sont faites pour l'améliorer (par exemple, en don-

nant aux étudiants la possibilité de poser des questions), il n'en demeure pas moins que la structure du cours demeure et que cette structure parce qu'elle implique l'inégalité de l'étudiant et du professeur, est aliénante. Elle "a pour conséquences l'abrutissement de l'étudiant, réduit à prendre des notes ou, sinon l'abrutissement comme tel, tout au moins une passivité érigée en système". Le cours-participation serait préférable, il pourrait être vécu sous des formes diverses mais dans tous les cas ferait essentiellement "appel à l'esprit d'initiative, à l'originalité comme à l'imagination des étudiants aussi bien que des professeurs".

Ces deux étudiants formulent une inquiétude et une proposition que l'ensemble de la population étudiante reconnaît comme siennes. Des actions comme le boycottage des cours par les étudiants en sciences sociales de l'Université de Montréal sur cette question de la pédagogie et qui a abouti à la création le 4 mars d'un comité chargé d'étudier la réforme pédagogique et la promotion par matière, la recherche entreprise par les étudiants en philosophie de cette même université afin de reconsidérer le programme des cours, de concert avec les professeurs, le "congé" donné par les étudiants en sciences économiques de l'Université Laval à leurs professeurs afin de leur permettre de "revoir leurs cours", constituent la preuve de la permanence de ce problème.

Contenu de l'enseignement

Le malaise étudiant se perçoit aussi à un niveau supérieur dans la remise en cause non plus de la forme de l'enseignement mais de son contenu: il s'agit alors de s'opposer à "la transmission du savoir dépassé", à "la juxtaposition incohérente de spécialisations de toute sorte", à l'adoption de réformes "qui se font à la hâte sans consultation des premiers intéressés". (UGEQ - déclaration du nouvel exécutif à son entrée en fonction - Le Devoir, 3 juin 1968). Ces thèmes ont également été abordés par un groupe d'étudiants de l'Université de Montréal, auteurs d'un manifeste "L'Université ou fabrique de ronds de cuir", publié au début de l'année 1968. L'enseignement supérieur est accusé de tuer toute initiative chez l'étudiant mais son manque le plus grave est de ne pouvoir répondre à sa mission, à savoir produire des individus capables de remplir efficacement des fonctions sur le marché du travail. En effet, selon ce groupe d'auteurs il existe une similitude entre la passivité de l'étudiant face à l'enseignement et celle de l'ouvrier face à ses conditions de travail et au syndicalisme; pour remédier à cette situation il faudra réaliser d'abord la participation des étudiants non seulement à leur enseignement mais à propos de toute question s'y rapportant comme "l'orientation des cours et l'évaluation des examens". C'est dans le sens d'une recherche d'un nouveau rôle de l'étudiant face au contenu de son enseignement que s'oriente cet écrit.

Les professeurs partagent l'inquiétude des étudiants sur ce sujet puisqu'une information du 27 janvier 1968 nous apprend que le syndicat des professeurs de l'Université de Montréal appuie les étudiants dans leurs revendications visant à transformer la pédagogie des cours.

La pédagogie au CEGEP

Le document "Lionel-Groulx ... pourquoi ?" rédigé par M. Léon Debien, directeur des services pédagogiques de ce collège nous apprend que ces revendications étaient également partagées par les étudiants de niveau collégial. En effet, l'exécutif du syndicat étudiant a organisé un congrès en avril 1968 où, entre autres, les problèmes pédagogiques furent abordés; par la suite, un comité conjoint pour l'étude des problèmes de la pédagogie est formé et composé de professeurs et d'étudiants. Au courant du mois de juin (les 4, 5, et 6) se tiennent des journées pédagogiques. L'assemblée générale des professeurs et des étudiants accepte un principe de base contenu dans le document "coopérative de l'éducation" présenté par le comité conjoint. "Ce principe (...) permet de situer les différents groupes que l'on retrouve à l'intérieur de toute maison d'éducation: les étudiants, les professeurs et l'administration. Les deux groupes - Etudiants et Professeurs - constituent l'essentiel du collège. L'administration et les services sont des "rouages" de coordination, de plani-

fication et d'animation dont le but est de permettre et de faciliter le travail de l'éducation qui se vit principalement dans les relations quotidiennes Maîtres-Etudiants" (Lionel-Groulx ... pourquoi ? M. Léon Debien, 5 novembre 1968). L'auteur poursuit: "Ces journées pédagogiques proposent une nouvelle définition de l'étudiant et de l'éducation, affirment la nécessité de renouveler les méthodes pédagogiques, mettent en évidence le besoin d'intégrer les différents programmes à l'actualité".

Il y a donc similitude entre les problèmes posés au niveau universitaire et au niveau collégial pour ce qui a trait à la pédagogie.

Revendications pédagogiques des étudiants-maîtres

Dans les écoles normales, c'est autour de questions d'ordre pédagogique que se sont centrées les préoccupations étudiantes. Elles se sont cristalisées par la suite sur l'examen de qualification institué par le ministère de l'Education car cet examen, selon les étudiants-maîtres, cautionne un système de formation inadéquat et c'est ce système qu'il faut d'abord changer.

* * *

Mais les revendications étudiantes vont aussi au-delà d'une volonté de participer à l'organisation et au contenu de leur enseignement, elles s'orientent vers une demande de participation aux organismes de direction des

établissements scolaires et vers une remise en question de toute la société.

C- La participation aux organes de direction et la contestation globale

Participation aux organes de direction

Réalisée à l'Université de Montréal depuis l'application, en septembre 1967, de la nouvelle charte, la participation étudiante aux organes de direction ne semble pas répondre aux aspirations des étudiants. En effet, avant même l'adoption définitive de cette charte par l'université, ces étudiants présentaient en mai 1967 un mémoire au gouvernement du Québec critiquant le projet dans la mesure où il n'accordait pas de pouvoir réel de décision aux étudiants: il n'y a aucun de leurs représentants au niveau des facultés et des départements.

Début juin 1968, le journal "le Soleil" organise une discussion entre le président de l'Association des étudiants, le président de l'Association des professeurs et le secrétaire général de l'Université Laval afin de mettre à jour les problèmes réels de l'institution. En fait, on parlera surtout des modalités de participation des étudiants et des professeurs (ces derniers ne semblent pas avoir plus de poids que les étudiants dans ce domaine) aux centres de décision. On rejette la consultation de part

et d'autre car elle ne permet pas une participation véritable: les étudiants ne se satisfont pas de la participation de deux des leurs au conseil de l'Université et l'administration comprend que "les étudiants étant deux seulement, ne pourront quand même pas renverser un avis contraire de la majorité" et que par conséquent ils ne seront pas considérés comme représentatifs par l'ensemble des étudiants. Mais on ne sait quel mécanisme lui substituer.

En nous référant à l'historique du mouvement étudiant au CEGEP Lionel-Groulx, mentionné précédemment, nous constatons que l'affrontement entre la direction et les étudiants a précisément surgi sur cette question de la participation. L'administration rejette, à la suite d'un refus de la majorité des professeurs, une proposition demandant d'établir la parité étudiants-professeurs dans les départements. Cela contribue à donner aux étudiants l'impression que l'on veut bien leur permettre de discuter des décisions importantes mais qu'on se garde bien de leur laisser un pouvoir réel.

* * *

En guise de conclusion à cet inventaire des insatisfactions éprouvées par les étudiants, nous relevons certaines idées exprimées et qui peuvent paraître comme les signes avant-coureurs de ce que nous avons connu sous le vocable de "contestation globale":

. "Ils (les étudiants) doivent tendre à changer leur milieu social, et ce dans une optique globale. L'étudiant doit viser à la longue à la gestion de son institution, il doit s'intégrer dans certains cadres de la société pour mieux la contester dans ses structures internes" (Déclaration du président du syndicat étudiant du CEGEP Lionel-Groulx, publiée en septembre 1967 dans le journal du collège).

. "Il s'agit dorénavant de modifier une situation de fait qui permet à une minorité d'administrateurs de s'approprier les décisions et de définir les changements du système d'éducation. De la même façon il s'agit de nier le monopole de décisions que détient une minorité d'hommes dans notre société. Les revendications de l'étudiant dans son milieu propre ne peuvent qu'appartenir et que s'attaquer à la collectivité telle que consultée. Remettre en question l'Université et tout le système d'éducation, c'est nécessairement remettre en cause la société qui les maintient". (Déclaration du nouvel exécutif de l'UGEQ à son entrée en fonction, le Devoir, 3 juin 1968).

. L'UGEQ veut se solidariser publiquement avec les universitaires du monde entier "qui poursuivent dans leur pays les revendications qui sont aussi les nôtres, et qui accomplissent les gestes qu'il nous faudra peut-être un jour poser vis-à-vis la société et le système d'éduca-

tion pour obtenir la démocratisation de l'enseignement supérieur" (Communiqué de l'UGEQ appelant à une manifestation pour le 7 juin 1968 à Montréal. Montréal-Matin 5 juin 1968).

. "(...) la réforme (de l'Université) est indissociable d'un changement radical et profond des structures politiques, économiques et sociales du Québec en 1968, et que c'est dans cette optique que toute la question doit être envisagée". (Réponse au professeur Wampach de deux étudiants de la faculté de philosophie de l'Université de Montréal. Le Devoir 5 juin 1968).

C'est à partir de cet état de fait, de ces malaises (et certainement d'autres que nous ignorons, plus spécifiques à chaque établissement) vécus et ressentis tout au long de l'année scolaire que va se développer une réflexion approfondie sur le rôle de l'étudiant et une ligne de force pour l'action future qui sera la non-représentativité des exécutifs locaux.

II- ACTIONS ET REFLEXIONS DURANT L'ETE 1968

Sur ce point également nous ne pourrons être rigoureux, nos informations ne mentionnant que les phénomènes visibles comme les rencontres inter-CEGEP ou la semaine syndicale de l'UGEQ, ignorant le travail souterrain de réflexion et d'animation qui a eu lieu.

Nous savons que le travail syndical réalisé par les étudiants ne souffre pas de vacances, bien au contraire; parce qu'on a le temps de réfléchir, c'est précisément durant cette période que se prépare et s'élabore la ligne d'action politique de l'année à venir. Et cela n'a pas manqué de se produire au cours de l'été 1968. Il semble que dans la plupart des CEGEP, quelques étudiants restèrent au collège afin d'effectuer un travail syndical. A Lionel-Groulx, M. Debien précise que "quelques étudiants travaillent en permanence au collège, rémunérés par le Syndicat". Au CEGEP de Valleyfield, les vacances furent également utilisées à des fins syndicales. Le fait que l'UGEQ ait organisé une tournée dans les CEGEP au mois de juillet afin de rendre compte sur place des possibilités de regroupement des forces étudiantes, nous laisse à penser que dans plusieurs collèges, un groupe d'étudiants assurait la permanence de la présence syndicale.

Nous pouvons caractériser trois tendances principales porteuses chacune d'un type d'action en particulier: nous avons d'une part les actions visant à regrouper les forces étudiantes des CEGEP, d'autre part les prises de position explicatives de la ligne de conduite que se sont tracées les étudiants et les actions entreprises, et enfin les actions plus spécifiquement de réflexion, d'analyse et d'approfondissement d'une situation.

A- Les actions de regroupement

"Le Soleil" du 10 juillet 1968 fait le compte-rendu de la tournée de trois étudiants de niveau collégial et membres du Conseil central de l'UGEQ, dans le but d'amorcer un regroupement des forces étudiantes des CEGEP. D'ores et déjà cinq CEGEP ont été vivement intéressés par ce projet. Par ailleurs, ces "prospecteurs" ont constaté un esprit ouvert s'orientant vers une volonté de participation effective.

Le regroupement s'est concrétisé dans une première étape puisqu'une information parue dans le Devoir du 7 août 1968 indique que les 2 et 3 août 1968 s'est tenu un stage d'études où les représentants de 16 CEGEP participèrent aux débats portant sur la réforme pédagogique à tous les échelons et la participation étudiante aux travaux gouvernementaux de même que sur les réformes à court terme et les mesures à long terme à envisager.

Le communiqué remis à la presse dénonce "l'incurie totale du gouvernement dans la réforme des études pédagogiques, l'absence de politique établie selon les besoins actuels de l'éducation et l'absence de mécanisme de participation du monde étudiant". On annonce également la création d'un comité d'action dont le rôle consistera à élaborer des politiques de contestation à court terme pour la rentrée prochaine.

En fait on n'a pas mis sur pied une structure de regroupement mais on s'est réuni ensemble pour discuter des problèmes communs.

B- Les actions et les prises de position explicatives de la ligne de conduite adoptée

Les vacances ont été marquées par une succession d'actions et de prises de position émanant des étudiants et dénotant un réel effort de réflexion de leur part.

Les associations étudiantes

. Nous avons déjà mentionné à plusieurs reprises la déclaration du nouvel exécutif de l'UGEQ à son entrée en fonction, début juin 1968 et situant d'une manière très claire, voire même brutale, le niveau de lutte qu'il entend entreprendre en fonction de la situation actuelle. Il dénonce la situation déplorable de l'enseignement (forme et contenu: "savoir dépassé"), le manque de consultation des "premiers intéressés: les étudiants" dans la mise en oeuvre des réformes, le pouvoir absolu de décision d'une "minorité d'administrateurs" et "le monopole de décisions que détient une minorité d'hommes dans notre société".

C'est le procès des structures qui ont cours actuellement aussi bien à l'intérieur du système d'éducation que dans l'ensemble du système social et qui permettent le pouvoir d'une minorité sur la majorité. La solution résí-

de dans "la participation du plus grand nombre aux décisions qui la concernent ....."

. Le 7 août, les membres de l'exécutif de l'AGEUM donnent une conférence de presse pour indiquer sur quels points les revendications étudiantes porteront à la rentrée prochaine. Ils précisent tout d'abord que bien qu'étant membres de l'association, ils parlent en leur nom personnel n'engageant en rien l'ensemble de la collectivité étudiante.

Les deux grandes causes de problème, selon ces étudiants, seraient que:

1) l'étudiant est considéré comme un être passif, simple consommateur d'un savoir

2) l'université, de par sa structure et sa conception n'est pas au service de la société;

ce qui engendre des situations intolérables pour l'étudiant qui veut "pouvoir définir et le contenu du programme et les cours qu'il suivra". La nouvelle charte de l'université "n'a rien changé aux structures". Le communiqué ajoute encore que tous les problèmes rencontrés par les étudiants actuellement" débouchent sur une contestation globale".

. Le 25 août, le conseil supérieur d'administration de l'association générale des étudiants de l'Univer-

sité Laval, pose trois conditions avant de pouvoir accepter l'offre de participation de la direction, formulée au début du mois. En effet, l'administration faisait alors savoir qu'elle était favorable à la présence de quatre étudiants au conseil de l'Université et de deux autres à la commission des études, ces six postes étant pourvus par élection d'un collège électoral présidé par le doyen ou un professeur désigné par lui. Les trois ou quatre étudiants présents aux conseils de faculté seraient élus directement par les étudiants. Le point principal de désaccord réside dans le mode d'élection. L'AGEL formule la demande que les représentants étudiants soient nommés par elle ou par les exécutifs des associations de faculté et non par des collèges électoraux présidés par le doyen: l'association craint que, par ce moyen, ne s'affermisse encore le paternalisme des autorités.

Les seconde et troisième conditions portent sur les modalités de réunion: elles demandent d'une part la levée du huis clos aux conseils de faculté et au conseil de l'Université et d'autre part l'accès aux ordres du jour et procès-verbaux de ces conseils.

Il est certain que ces modalités de participation sont plus larges que celles qui prévalent à l'Université de Montréal puisque dans cet établissement, les étudiants ne sont représentés qu'au conseil d'Université mais les étu-

diants de l'Université Laval ne pensent pas qu'il s'agit d'une véritable démocratie.

. Dans le but de faire échec à la campagne d'informations orchestrée par de nombreux journaux et qui prête aux étudiants des intentions violentes pour la prochaine rentrée, l'exécutif de l'AGEUM donne une nouvelle conférence de presse le 26 août. De la même façon, il entend n'émettre que des avis personnels et non représentatifs de l'ensemble "afin d'éviter de répéter l'erreur de la direction de l'Université et de laisser aux étudiants la libre expression de leurs opinions".

Cela signifie que dans les faits, il ne proposera pas d'action concrète à réaliser par l'ensemble des étudiants mais favorisera la prise de conscience de l'ensemble des étudiants aux problèmes existants. Il s'agira non moins que de "définir l'Université par la base", laissant l'initiative aux étudiants et aux professeurs, définition qui ira dans le sens d'une volonté d'être et non plus d'avoir: il y a gaspillage de ressources humaines, "quand on maintient l'individu dans un état de passivité, alors qu'il devrait être préparé à jouer un rôle actif, afin qu'il soit un élément de progrès dans le futur; quand on exige de lui qu'il apprenne par coeur un savoir qu'on considère comme définitif, alors qu'il est évident que le rôle d'une Université n'est pas d'enrichir des mémoires mais de former des

intelligences; et enfin, quand on n'accorde aucune possibilité à l'étudiant de définir lui-même ce qu'il veut, alors que c'est lui qui est directement concerné et que c'est son avenir qu'il est en train d'hypothéquer" (La Presse, 27 août 1968).

. Le 4 septembre, l'UGEQ annonce qu'elle se retire de trois organismes consultatifs du Ministère de l'Education, c'est-à-dire du comité chargé d'étudier les conditions d'accessibilité à l'Université, du comité responsable de la révision des décisions relatives aux prêts-bourses et de la mission d'études sur la formation des maîtres. Les raisons invoquées pour le retrait des deux comités sont que contrairement aux promesses faites, le gouvernement n'a pas l'intention de réformer le système d'aide financière aux étudiants. Le refus de continuer à participer à la mission d'études s'explique d'une part parce que le Ministère de l'Education n'a consulté les étudiants-maîtres qui boycottèrent l'examen de qualification qu'une fois sa décision prise et d'autre part parce que la direction générale de la formation des maîtres devrait être intégrée à la direction générale de l'enseignement supérieur, comme le recommande le conseil supérieur de l'Education.

. Le 6 septembre, le Ministre de l'Education rencontre L'UGEQ qui précise l'action qu'elle entend poursuivre à la rentrée: dans un premier temps sensibiliser la

"classe étudiante" au niveau du Québec pour créer une sorte de "conscience étudiante" et dans une seconde étape étendre cette conscience aux autres milieux (surtout ouvriers) pour arriver à définir collectivement ce que devrait être la vie universitaire et la vie dans d'autres niveaux de l'activité québécoise.

Les étudiants-maîtres

Le milieu universitaire n'a pas été le seul actif durant ces vacances: le mois de juillet a vu les derniers remous d'une crise chez les étudiantes-maîtres des trois écoles normales de Montréal qui après avoir boycotté l'examen de qualification du ministère, les 30 mai et 26 juin 1968, se présentèrent pour la plupart à la session du 1er août - il y a eu des abstentions mais limitées à une minorité.

Au CEGEP Lionel-Groulx

Au CEGEP Lionel-Groulx, la fin des vacances a été féconde en actions et prises de position étudiante (cf: "Lionel-Groulx ... pourquoi?"). Le début de la campagne commence le 11 août avec une déclaration très virulente de l'exécutif du syndicat étudiant à l'endroit de la direction des services pédagogiques du collège qui est accusée de sacrifier étudiants et professeurs à "une soif de puissance directionnelle, amateuriste et provocante".

Le 28 août, nouvelle déclaration qui met en doute la compétence des services pédagogiques en regard "du taux d'échecs effarant".

Pour répondre aux accusations portées contre elle la direction du collège convoque les journalistes deux jours plus tard et parallèlement envoie une lettre à l'exécutif étudiant lui demandant de reprendre le dialogue. C'est un refus catégorique qu'oppose le bureau syndical à cette proposition: "Il nous est vraiment impossible de faire suite à votre invitation. Ceci est dû à un mouvement de force venu des étudiants déjà impliqués".

Le 4 septembre, l'exécutif des étudiants donne une nouvelle conférence de presse, ne parle pas des incidents antérieurs mais manifeste son intention de se saborder en raison de sa non-représentativité. De même les étudiants présents dans les divers comités du collège s'en retireront.

Le 9 septembre une cinquantaine d'étudiants font irruption dans la salle du Conseil d'administration et assistent à la suite des discussions portant sur les points de l'ordre du jour.

Lors de la rentrée scolaire, le 16 septembre, se déroule une assemblée générale au cours de laquelle l'exécutif demande un débrayage général. Les étudiants estiment

que les raisons invoquées ne sont pas suffisantes et refusent de cautionner une telle action.

* * *

Des lacunes dans nos informations nous ont fait distinguer arbitrairement les prises de position de la réflexion analytique et explicative car nous ignorons quelle évolution est intervenue dans la pensée des étudiants et quel est leur schéma global de référence.

Nous essaierons de dégager les lignes de force de la pensée des étudiants à partir de l'analyse qu'ils ont faites de la réalité et des critiques qu'ils adressent.

C- Les actions de réflexion

Entreprise avec le souci de clarifier et de préciser une situation confuse la réflexion effectuée se situe à des niveaux divers. S'attachant parfois à des points particuliers ou au contraire privilégiant des problèmes plus généraux, elle est utile à l'observateur dans la mesure où elle fait le point, l'inventaire des idées acquises qui expriment la conviction de tous.

. Nous mentionnerons en premier lieu le stage de l'exécutif étudiant du CEGEP de Valleyfield (A.G.E.C.V.) qui s'est tenu les 31 mai, 1er et 2 juin 1968 (cf. compte-rendu du stage publié par l'exécutif lui-même). Devant

l'ignorance des membres de la signification de l'option syndicale, une explication de celle-ci devenait nécessaire. Le syndicat se situe face à trois groupes de personnes:

- les autorités du collège afin de revendiquer de meilleures conditions de travail pour l'étudiant,

- le milieu étudiant pour lequel il veut être la conscience éclairée,

- les autorités régionales et provinciales afin de prendre position pour tout ce qui touche la population jeune de la région et pour certaines valeurs qui sont compromises dans la société.

Il apparaît à l'observateur que par cette explication on semble éprouver le besoin d'intégrer les actions concrètes réalisées à l'intérieur du collège dans une optique plus générale, de les situer à leur place réelle et de permettre ainsi l'ouverture d'autres possibilités. C'est aussi exprimer la volonté de dépasser le cadre strict du vécu étudiant et de rejoindre la société globale.

. La J.E.C. fait paraître le 9 août 1968 un important document: "Contact août 1968" qu'elle destine aux étudiants de niveaux secondaire et collégial. Nous nous référons, pour l'analyser, au texte original.

En même temps qu'il propose des moyens d'action pour l'année scolaire à venir, il décrit et approfondit la

situation actuelle du travail étudiant. En fait, cette partie est centrée principalement sur l'analyse de la pédagogie et le rôle de l'étudiant à l'intérieur de son enseignement et de la société en général. Les points de critique essentiels sont les suivants:

1) les cours sont en marge des grandes préoccupations sociales actuelles. Cette situation est perçue comme venant d'une conception de l'école voulue par la société et qui se concrétise par la rigidité des programmes et le manque d'initiative des professeurs et des étudiants

2) l'école n'est pas conçue en fonction d'une participation dynamique des étudiants à leur travail et n'aboutit à aucune réalisation utile pour la société

3) le système des examens est inadéquat et "ne constitue pas une juste évaluation des connaissances et des capacités des étudiants"

4) la participation étudiante actuelle est un "mirage": "les quelques structures de participation existantes ont le plus souvent un caractère consultatif. De plus, elles ne permettent pas la participation de l'ensemble des étudiants"

5) "On constate un manque flagrant de débouchés sur les études supérieures et le marché du travail", cette situation étant due principalement au manque de planification économique et à l'absence de coordination entre les différents paliers du système d'éducation (secondaire - collégial - universitaire).

Dans ce même document, on demande au système d'éducation de remplir, en plus de son aptitude à former des

individus efficaces sur le marché du travail, les fonctions suivantes:

1) faire participer l'étudiant à la réalisation et à l'orientation de son travail

2) actualiser la culture enseignée

3) donner au travail de l'étudiant une utilité sociale. "on doit faire en sorte que son travail ne soit pas relégué aux oubliettes, mais puisse servir, selon les richesses qui lui sont propres au progrès de la communauté humaine"

4) favoriser l'esprit critique qui est "une caractéristique fondamentale de l'intelligence développée". La contestation, sans être le monopol des étudiants et des intellectuels est néanmoins une de leurs fonctions essentielles.

. Le problème de la pédagogie est également à l'ordre du jour du stage de formation que les leaders de la FEMEQ (Fédération des étudiants-maîtres du Québec) tiennent du 24 au 30 août 1968. En même temps qu'ils remettent en cause les structures actuelles des institutions de formation, ils contestent les méthodes d'enseignement et demandent qu'un nouvel esprit anime toute la recherche pédagogique nouvelle.

. Le journal "Le Soleil", en date du 6 septembre, publie un compte-rendu d'un manifeste rédigé par trois étudiants de la faculté de lettres de l'Université de Montréal, intitulé "Avant la violence ou la révolution de mai comme

préliminaire?". Cet écrit est une critique très virulente de l'organisation présente de l'Université.

"L'université met présentement en place les éléments divers qui formeront la société future à ses différents niveaux d'implication. L'université d'aujourd'hui ou plutôt d'hier se trouve donc malheureusement au coeur du Québec de demain et en ce sens il nous semble prioritaire de remplacer des structures périmées par une ouverture axée sur la cogestion intégrale et sur la contestation permanente".

La critique fondamentale est le dirigisme totalitaire que l'université impose aux étudiants tant dans la structure des cours: "on impose à l'étudiant des blocs de cours indestructibles" que dans l'esprit qui prévaut en son sein: "l'université doit cesser d'imposer des cadres, des structures, un esprit même que l'étudiant ne vient plus y puiser".

Les étudiants munis de leurs diplômes "n'ont pas appris à penser, à produire un texte, à l'exprimer, à parler, à CREER", ils sont "licenciés ès radotages". L'université parce qu'elle impose un certain type de connaissances ne remplit qu'un seul rôle: celui de "distributrice de crédits".

La solution proposée par les auteurs serait d'ériger "en principe sacré le droit à la contestation". "Il

ne faudrait pas voir cependant dans ce que nous appelons la "contestation" une revendication à la facilité se traduisant concrètement par un chahutage ou par un boycottage organisé des professeurs: bien au contraire. Le principe de contestation ne se conçoit pas sans exigences. Il implique au départ deux composantes: l'honnêteté foncière et l'auto-critique".

. L'UGEQ, au cours de la semaine syndicale tenue fin août 1968, approfondit cette inquiétude du monde étudiant.

Nous savons que durant ces vacances, l'UGEQ organisa plusieurs stages de formation, des rencontres en vue d'unifier le mouvement, de dégager une ligne d'action commune et de former les militants. Tout ce travail trouva son achèvement dans la semaine syndicale de l'UGEQ (26-30 août) où les discussions tournèrent autour de deux points centraux: "la participation à la base" qui est la négation de la délégation de pouvoirs telle que pratiquée actuellement aussi bien par les organismes officiels que par le syndicat étudiant et la contestation du rôle de l'administration qui doit s'effacer ou du moins se transformer pour libérer la créativité des étudiants et des professeurs et leurs pouvoirs respectifs.

.La réponse du président de l'AGEUM, M. Aldéi Darveau à l'allocution de rentrée du recteur de l'université

reprend ses deux pôles de réflexion: participation à l'enseignement et participation aux structures.

"Plus d'un récipiendaire passif de connaissances, je désire prendre une part active au développement de mes connaissances et avoir à ma disposition les moyens de la réaliser": c'est la recherche d'un statut dynamique de l'étudiant, un souci de développement autonome et personnel de chacun. "L'étudiant est un élément producteur de l'économie au même titre que tout autre citoyen": c'est tout à la fois la reconnaissance que la vie étudiante fait vivre en marge de la société et de ses préoccupations, que cette marginalité n'est plus tolérable par l'étudiant et que l'étudiant a une volonté et une capacité certaines de se mettre au service de la société.

La participation étudiante aux structures universitaires de l'Université de Montréal est ressentie comme nettement insuffisante puisqu'il n'y a aucune représentation au niveau des facultés et des départements et que les délégués au conseil de l'Université, par leur nombre restreint, ne peuvent avoir aucun pouvoir, ni aucune efficacité réels.

. Le congrès de l'Union des Etudiants Canadiens, réuni début septembre 1968, représente encore, un palier supérieur de la conscience étudiante. En même temps qu'il se prononce sur l'organisation du système d'éducation qui pré-

vaut actuellement dans l'ensemble du Canada et demande entre autres l'abolition des frais de scolarité à l'université, des pouvoirs étudiants accrus comme par exemple le contrôle étudiant dans les salles de cours, il prend position sur les grands problèmes de l'heure: appui au séparatisme québécois, au Front National de Libération dans la mesure où il condamne "la guerre génocide et impérialiste" des Etats-Unis au Vietnam" (L'Action - septembre 1968) -

Nous pouvons en conclusion citer le début de l'article de Réal Valiquette, membre du conseil central de l'UGEQ et étudiant au CEGEP Lionel-Groulx, article qui a paru dans le Devoir du 16 octobre 1968 mais qui a circulé dans les CEGEP antérieurement à cette date, "c'est le début d'une mutation complète d'un système, c'est le début d'une prise de conscience collective par le milieu étudiant des pouvoirs et des droits qu'il possède": le moteur réel de tout ce mouvement de revendications serait donc dans cette nouvelle "prise de conscience" du monde étudiant et non dans la détérioration de ses conditions de travail.

* * *

Ayant considéré les insatisfactions des étudiants et leurs efforts de réflexion à partir de ces malaises éprouvés, il nous reste, pour être complets, à mentionner les faits significatifs qui se sont produits avant le mouvement général de contestation dans les CEGEP et qui ont

affermi chez les étudiants la conviction en l'efficacité de l'action et d'une action brutale et à ouvrir quelques pistes de réflexion d'ordre général qui ont pu intervenir dans le comportement des étudiants.

III- LES FAITS ANTERIEURS ET LES EXPLICATIONS GENERALES

Les faits antérieurs significatifs

. Il y a d'abord eu le boycottage, en mai et juin, par les étudiants-maîtres des trois écoles normales de Montréal, de l'examen de qualification institué par le Ministre de l'Education. La leçon qu'en ont tiré les étudiants est qu'il est possible de se rebeller contre une décision imposée de l'extérieur, que cette action si elle est suivie par l'ensemble des étudiants sensibilise les pouvoirs publics puisque des délégués des trois écoles normales ont été reçus par le Ministre Cardinal le 19 juillet.

. Nous pouvons également mentionner les incidents de St-Léonard du début septembre non par la similitude des objectifs poursuivis mais par la similitude des moyens utilisés. A cette occasion, l'occupation des locaux a, une nouvelle fois, fait les preuves de son efficacité.

. Plus proche des préoccupations étudiantes se situe l'occupation des locaux du collège St-Ignace les 22 et 23 août par les élèves protestant contre la décision qui

a été prise de fermer le collège. Ce qui est intéressant à constater c'est qu'après l'annonce faite par le Ministre de revenir sur sa décision et de maintenir le statu quo, donc de donner satisfaction aux protestataires, les élèves ont entrepris de lever le siège des locaux mais de poursuivre l'occupation pour discuter des modalités de participation et de cogestion à l'intérieur de l'établissement.

. Mentionnons également les difficultés rencontrées au secondaire lors de la rentrée. Par exemple, à la régionale de Chambly l'ensemble des écoles n'ont pu ouvrir leurs portes que le 7 octobre, en raison, semble-t-il d'un différent entre la direction et les professeurs à propos de l'horaire des cours. Et encore avec certaines réserves puisque, faute des aménagements nécessaires, la régionale n'a pu dispenser l'enseignement technique avant le mois de décembre.

Donnant pour raisons l'organisation scolaire défectueuse (manque de manuels, de casiers etc ...), 5,000 élèves du secondaire de la régionale de Tilly se sont mis en grève, début octobre, et ont refusé de se présenter en cours.

. Il y a eu d'autre part des faits particuliers à chaque collège durant l'année scolaire précédente qui ont contribué à donner aux étudiants la certitude de leur force et de leur pouvoir. Par exemple, au CEGEP de Valley-

field, la direction a réintégré les quatre étudiants congédiés en raison de la parution du journal "Le Sperme", parce que les étudiants du collège avaient réagi contre cette décision par un sit-in dans le couloir administratif.

D'autres faits se sont certainement produits dans la plupart des établissements collégials mais notre documentation n'est pas assez précise pour nous permettre de donner des exemples.

. Il ne faut pas oublier tout le mouvement de mécontentement et d'agitation qui a traversé les universités durant l'année scolaire précédente: nous en avons parlé antérieurement, nous voulions simplement le rappeler pour que l'on puisse retrouver, autant que faire se peut, le climat et l'état d'esprit des étudiants au début de la nouvelle année scolaire.

. Rappelons brièvement puisque nous les avons déjà rencontrées, les inquiétudes des organismes étudiants de représentation devant la valeur et la validité de leur mandat. Que ce soit L'AGEUM dont les membres du conseil exécutif ne veulent parler qu'en leur nom personnel pour ne pas brimer l'initiative "à la base", l'UGEQ qui privilégie les mouvements de la "masse" et la prise de conscience individuelle, les exécutifs locaux comme ceux de Lionel-Groulx et de Valleyfield qui se font hara-kiri dans l'es-

poir que l'absence de corps intermédiaires provoquera les étudiants et hâtera leur prise de conscience des problèmes existants.

Toute cette série de faits a favorisé chez les étudiants le développement d'un sentiment de puissance, de confiance en leur pouvoir et la certitude que le malaise est général dans le domaine de l'enseignement. Le mouvement international de contestation a renforcé cette conviction en leur propre pouvoir; il ne l'a pas créé, il l'a renforcé car se sont les conditions particulières de la situation du Québec qui ont provoqué une prise de conscience spécifique et les apports venant de l'extérieur n'ont pas joué de rôle déterminant. Ils ont certainement aidé les étudiants québécois dans la formulation de leurs revendications mais la perception de malaises, la prise de conscience de problèmes et la compréhension de la situation globale ont été préalables à cette utilisation d'éléments extérieurs. La preuve, croyons-nous, en est faite par tout ce que nous avons dit précédemment.

Les explications générales

La dernière étape de notre travail ne veut qu'entrouvrir certaines pistes de réflexion tendant à cerner quelques caractéristiques de la situation particulière de l'étudiant actuel. Nous nous bornerons à les évoquer, sans les approfondir une à une car nous sommes convaincus que

si elles ont eu une influence sur l'attitude des étudiants, c'est davantage en raison de leurs inter-actions conjuguées et réciproques plutôt qu'à l'influence privilégiée de tel ou tel élément.

Nous ne prendrons pas en considération les explications générales dénotant d'une évolution de la société québécoise dans son ensemble; comme par exemple: l'influence des mass-média, de la littérature étrangère, de l'éducation plus libérale donnée par les parents, etc. Notre propos ne se situe pas à ce niveau d'analyse. Nous nous limiterons aux phénomènes connexes à la structure éducative.

A- Le premier axe significatif dénotant une différenciation de la société québécoise contemporaine se greffe autour de la réforme de l'enseignement. Réforme pédagogique d'abord avant que d'être une cause de bouleversement des structures scolaires. La pédagogie nouvelle demande l'utilisation de méthodes actives afin de centrer l'attention du maître sur le développement intellectuel de l'élève plus que sur la quantité de connaissances qu'il emmagasine. On personnalise l'enseignement, rejette autant que faire se peut, les cours anonymes où le maître "récite sa leçon" pour privilégier les cours actifs impliquant plus directement l'élève. Mais si l'esprit de la réforme est, sans conteste, un progrès considérable et une valorisation de la situation de l'enseigné, dans la pratique tout n'a pas été changé aussi

rapidement: les structures, les méthodes, le contenu de l'enseignement, tout semble, surtout pour les étudiants des CEGEP et des universités, vouloir demeurer sans changement alors que les besoins ressentis sont autres.

Réforme dans les structures également, concrétisée principalement par la création des vingt-trois CEGEP. Et cette création s'est doublée d'une démocratisation des effectifs scolaires puisqu'elle rendait les études collégiales gratuites. D'après une enquête d'un professeur de l'Université Laval, cette démocratisation est effective puisque dans les CEGEP on rencontre 43.5% d'élèves dont le père compte moins de dix années de scolarité tandis que dans les collèges classiques cette proportion est de 30.2%. Un fort pourcentage d'élèves venant de couches moins favorisées de la population peut, grâce à l'instauration des CEGEP, poursuivre des études de niveau collégial et espérer entrer à l'université: pour ces éléments, les études représentent véritablement une promotion et un moyen d'échapper au déterminisme de leur milieu.

B- Un second axe prend en considération la <u>situation nouvelle de l'enseignement dans une société techniquement développée</u>. En effet, ce type de société a besoin pour survivre et continuer sa croissance (puisque sa survivance n'est assurée que dans la mesure où la croissance est continue) d'un certain nombre de compétences, de spécialisa-

tions que l'école doit lui fournir, cette dernière revêt dès lors une fonction nouvelle: produire des intelligences pratiques, en vue d'un emploi déterminé et possédant certaines connaissances indispensables, c'est la fin de l'université libérale. Cette nouvelle conception a des conséquences directes sur le monde étudiant. D'abord on assiste à un accroissement des effectifs scolaires: un nombre croissant d'étudiants accèdent aux différents niveaux du système d'éducation. Une des conséquences directes est la diminution de la valeur du diplôme obtenu et la supression de la gratification correspondante. En effet, quand seulement quelques dizaines d'étudiants possédaient le même niveau de qualification, ils savaient exactement pour quel travail ils allaient être employés et que cet emploi viendrait automatiquement à la fin de leurs études. Mais quand plusieurs centaines d'étudiants, tous armés du même diplôme se font concurrence sur le marché du travail, il est évident que leur situation (professionnelle) ne peut être définie par avance: les études poursuivies ne suffisent pas à déterminer quel type de travail le diplômé aura à assumer, un autre élément intervient: celui du nombre.

Ceci pose dans son ensemble le problème des débouchés et plusieurs documents étudiants font mention du manque de planification économique, principal responsable de la saturation connue actuellement. Compte tenu de ce que nous avons dit précédemment sur la démocratisation de

l'enseignement dans les CEGEP, nous pouvons aisément deviner les sentiments qui animent les étudiants de ces établissements lorsqu'ils comprennent qu'il n'y a de place pour eux nulle part. Et ce n'est sûrement pas un hasard si la première occupation, celle du CEGEP Lionel-Groulx, s'est déclenchée alors que la presse faisait largement écho du congrès tenu à l'Université Laval, dans le but de juger la première année de fonctionnement des CEGEP et où l'accent est mis sur le manque de débouchés au sortir de ces établissements.

Une autre conséquence du rôle nouveau qui échoit à l'université réside dans l'allongement du temps d'études: il est nécessaire de reconsidérer la fonction de l'étudiant face à la société alors que celui-ci se trouve être encore à 25 ans dans une situation de dépendance.

C- Un troisième pôle de réflexion se centrera sur des <u>caractéristiques spécifiques de l'étudiant au CEGEP et de l'étudiant en général</u>.

Il y a d'abord tout le contexte nouveau dans lequel se trouve impliqué l'étudiant au CEGEP. Souvent en raison de l'éloignement de l'établissement scolaire du domicile familial, il est obligé de quitter sa famille et est, par conséquent, seul responsable de son destin. Les obstacles rencontrés (comme par exemple la réglementation des établissements et la discipline imposée) seront d'au-

tant plus durement ressentis qu'ils s'opposent à une totale liberté dans la vie hors collège. De même, on permet à l'étudiant d'exercer un choix, à l'intérieur de certaines limites, quant aux cours qu'il aura à suivre, mais on lui impose une assistance rigoureuse à ces cours. On assiste donc à une contradiction entre la situation faite à l'étudiant à l'intérieur du collège où un contrôle effectif est exercé sur lui et entre ses possibilités d'autodétermination dans le restant de son existence.

Nous pouvons également mentionner l'implantation récente du syndicalisme étudiant en milieu collégial. Le poids des cadres, le souci de légalité sont, de ce fait, peut-être moins pesant et conditionne moins le style des actions entreprises.

Une autre caractéristique importante et souvent mentionnée par les étudiants contestataires eux-mêmes réside dans la situation privilégiée qui est celle de l'étudiant. Au seuil de pénétrer dans les rouages de la société, il y a les capacités et le temps de réfléchir avant d'aller de l'avant. Et cela est facilité du fait de l'autonomie totale de l'étudiant: il n'engage, dans sa réflexion et dans son action, que lui-même, il n'a aucune responsabilité par rapport à autrui (par opposition aux ouvriers ou aux professeurs qui ont à subvenir aux besoins d'une famille).

* * *

Ce répertoire des phénomènes caractéristiques à l'étudiant québécois actuel est loin d'être exhaustif, d'autres éléments peuvent certainement s'ajouter mais leur signification n'aura de valeur que dans la mesure où on les considère chacun comme explicatif d'un certain aspect d'une réalité complexe, refusant de le rendre significatif en soi.

CONCLUSION

Les tendances essentielles que nous avons vu émerger tout au long des revendications et de la réflexion étudiante, se regroupent sous trois item:

1) le renouveau de la pédagogie

Le rôle de l'enseignant tel que voulu par les étudiants, n'est pas tant de dispenser un certain nombre de connaissances à l'enseigné que de développer son intelligence, son raisonnement, son sens critique et celà n'est possible que si forme et contenu de l'enseignement se modifient. La forme d'abord: il s'agit d'abandonner, autant que faire se peut, les cours magistraux qui réduisent l'étudiant à n'être qu'un simple consommateur pour privilégier le cours-participation qui permet à chacun de faire soi-même sa propre éducation sous la tutelle d'un maître. A ce moment se pose la question du contenu des matières enseignées car pour qu'une telle formule soit viable, elle nécessite un intérêt constant de la part des étudiants. Et cet intérêt ne viendra que si la culture transmise répond aux attentes des élèves, en d'autres termes, si les cours alors transformés permettent aux étudiants de comprendre la réalité contemporaine.

Participation active de l'étudiant à son enseignement, actualisation de la culture dispensée avec pos-

sibilité pour les étudiants d'avoir droit de parole sur ce nouveau contenu, tels sont les deux axes essentiels de ce renouveau pédagogique.

2) <u>la participation aux organes de direction des établissements scolaires</u>

Cette volonté de participation semble être, chez les étudiants, la résultante de deux tendances complémentaires: d'une part, ils découvrent ou redécouvrent leur capacité à s'occuper de leurs propres affaires (détermination du contenu de l'enseignement, des méthodes pédagogiques et plus généralement contrôle de l'organisation de l'institution), d'autre part, ils stigmatisent l'administration qu'ils accusent de détenir exclusivement le pouvoir, de s'ingérer dans des domaines réservés aux étudiants et professeurs (comme la pédagogie qui devrait être de leur ressort exclusif) et de refuser de dialoguer ou de laisser un pouvoir réel aux autres corps constitutifs de toute maison d'enseignement. C'est donc d'une redistribution du pouvoir qu'il s'agit.

D'autre part, cette participation ne doit pas être l'apanage de deux ou trois représentants étudiants siégeant au sein des conseils d'administration ou des départements. D'autres modalités sont à trouver pour que véritablement tous les étudiants soient impliqués et que leurs avis aient un poids réel.

3) <u>importance donnée à la prise de conscience individuelle</u>

L'interrogation des membres d'associations étudiantes au sujet de la validité de leur mandat est caractéristique de l'évolution de leurs mentalités. Parce qu'ils sont amenés à prendre des décisions aux nom et place des étudiants sans même les concerter, ils accusent toute structure de représentation de freiner la spontanéité et d'empêcher chaque individu de prendre conscience des problèmes existants. C'est cette prise de conscience personnelle que l'on valorise par la suppression des corps intermédiaires entre l'individu et l'administration. On la provoque d'une façon brutale en utilisant un moyen radical qui laisse l'étudiant seul face à une administration solidement en place.

Malgré tout ce qui précède, nous pouvons dire que le mouvement d'octobre n'était pas prévisible, ni dans son ampleur, ni dans sa force, ni dans son impact privilégié dans les CEGEP, ni surtout dans le type de revendications: si les questions pédagogiques furent abordées, elles ne le furent pas seules et elles n'eurent pas la primeur puisque l'organisation éducative était subordonnée à l'ensemble de l'organisation sociale: c'est la société que l'on voulait d'abord transformer.